

36. Évaluation d' une affiche non commerciale

Nom de l'élève (*en solo*):

Option d'étude :

Date :

Une qualité à souligner :

Un point à améliorer en priorité :

Au verso, indiquer à qui l'affiche est destinée (pour en évaluer la recevabilité).

Conditions
d'acceptabilité



L'affiche est réalisée en solo, elle mentionne au recto le nom de l'émetteur du message et ne nomme personne sans son consentement.

Elle correspond aux consignes (originalité, promotion d'un produit, d'un service **non commercial**, d'une attitude citoyenne).

La **langue** (orthographe, ponctuation...) est **irréprochable** (sauf écart stylistique).

Une **argumentation personnelle** est développée. Ce n'est pas un copié-collé d'affiches déjà conçues par d'autres.

R E J E T

Rubrique 1 : Persuasion (/ 11)

- | | |
|--|-------|
| 1. Le message (la thèse) est explicite ou aisément perceptible. Il est suffisamment développé. | 0 1 3 |
| 2. Le message est formulé de façon positive. | 0 1 |
| 3. Le message propose un recadrage. | 0 1 |
| 4. Il n'y a pas de contradiction entre texte et message, ni entre l'illustration et le message. L'illustration représente clairement le concept. | 0 1 2 |
| 5. Énonciateur et énonciataire sont valorisés. | 0 2 |
| 6. Le message est adapté au public-cible. | 0 2 |

Rubrique 2 : Communication (/ 9)

- | | |
|---|-------|
| 6. Le message essentiel se détache nettement. | 0 2 |
| 7. Le message est redondant mais sans excès (texte et illustration). | 0 1 |
| 8. L'accrochage (par le slogan) est efficace. | 0 1 |
| 9. L'accrochage (par l'illustration) est efficace. | 0 1 |
| 10. Les dimensions du texte et de l'image sont adaptées au format (A3 au moins). La composition est équilibrée. | 0 1 2 |
| 11. La réalisation est soignée (propreté, calligraphie...) | 0 1 2 |
| Si les références précises des illustrations empruntées ne sont pas mentionnées (une mention discrète en petits caractères suffit). | - 2 |

La compétence

*G1. écrire des textes argumentés.
(thème littéraire ou en rapport avec l'option suivie)*

est vérifiée (*)
n'est pas vérifiée

avec la mention :

M S B TB

(*) La compétence est tenue pour acquise lorsque la moitié des points est atteinte sous chaque rubrique.